

Les Jeux olympiques : célébration sportive et arène politique

Lorsqu'en 1892 Pierre de Coubertin annonça son projet de rétablir les Jeux olympiques (JO) avec pour mission d'unifier le sport autour de l'olympisme et de détruire les barrières dressées entre les pays, il ne s'imaginait certainement pas que les Jeux ainsi que le Comité international olympique (CIO), sa clef de voûte institutionnelle, allaient occuper une place spécifique dans les relations internationales, comme le montrent encore aujourd'hui les débats autour des Jeux de Pékin de 2008.

Depuis les premiers JO modernes d'Athènes en 1896, le succès de l'entreprise olympique est établi : les Jeux se sont tenus tous les quatre ans (sauf pendant les deux guerres mondiales), et le pouvoir du CIO paraît solidement établi. Grâce à ses 205 comités nationaux olympiques (CNO), le mouvement olympique est devenu une véritable « Internationale du sport » rassemblant plus de pays que les Nations Unies.

Sport et relations internationales

La reconnaissance ou l'exclusion de certains CNO ou encore le choix des villes olympiques confèrent à l'action du CIO une réelle influence politique même si, selon sa charte constitutive qui affirme sa neutralité, « le CIO s'oppose sans équivoque à l'utilisation du sport comme instrument politique ».

Le CIO s'est reconnu d'emblée le droit d'élaborer une géographie sportive susceptible de différer des réalités politiques. C'est ainsi que dès le début du XX^e siècle il accorda une autonomie sportive aux dominions de l'Empire britannique (Canada, Australie et Afrique du Sud). Puis, pour des raisons idéologiques, il fit patienter l'URSS jusqu'en 1952 pour intégrer les Jeux d'Helsinki, et la Chine et le Vietnam jusqu'en 1972 pour ceux de Munich. Le cas des deux Allemagnes est aussi intéressant puisque le CIO leur imposa des équipes panallemandes jusqu'en 1964. Depuis une réforme de 1996, le CIO se réfère désormais pour décider de l'admission d'un pays aux Jeux à la reconnaissance politique dont ce dernier fait l'objet au plan international. Remarquons néanmoins que la Palestine dispose à ce jour d'un CNO reconnu par les plus hautes instances olympiques depuis 1994.

Ce qui vaut pour l'admission d'un CNO vaut également pour son exclusion : une sanction à l'égard d'un CNO équivaut à une condamnation de la politique de son État d'appartenance. En vertu de sa charte (article 23), le CIO dispose de toute une batterie de sanctions qui ont déjà été appliquées aux vaincus des deux guerres mondiales, puis à l'encontre de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie – en 1968 pour la première, en 1972 pour la seconde –, du fait de leur politique d'apartheid.

Le choix des villes olympiques constitue sans doute la manifestation la plus visible de la diplomatie du CIO. Le vote en faveur de Berlin (1936) était destiné à mettre fin à l'isolement de l'Allemagne et à la confirmer dans son statut de puissance montante. La désignation de Londres (1948) visait à récompenser la résistance victorieuse des Britanniques aux puissances de l'Axe. Plus tard, le choix de Tokyo pour les Jeux de 1964 et celui de Munich pour ceux de 1972 visaient précisément à effacer le souvenir du Japon impérialiste et de l'Allemagne nazie et manifestaient la reconnaissance de ces deux pays comme puissances économiques de rang mondial. Le choix de Pékin pour 2008 et la nomination de Sotchi, en Russie, pour les jeux d'hiver de 2014, marquent incontestablement la reconnaissance par la communauté internationale du rang de grandes puissances de la Chine et de la Russie, tant d'un point de vue politique et économique que sportif.

L'instrumentalisation du sport

Les Jeux olympiques, parce qu'ils sont un événement concentrant l'attention des médias et de l'opinion publique du monde entier, ont souvent vu leur objectif premier dévoyé. Certains États ont fait des JO une arme de politique étrangère, voire un instrument de propagande. Que ce soit l'Allemagne hitlérienne avec les Jeux de Berlin en 1936, l'Union soviétique avec les Jeux de Moscou en 1980, ou la Chine avec ceux de Pékin, ces États perçoivent l'octroi et l'organisation des Jeux comme le moyen de sublimer et de légitimer leur régime au regard du monde entier. L'événement leur donne aussi la possibilité de prouver leur autorité.

Cette instrumentalisation de l'olympisme dans un but politique est aussi présente à l'issue des Jeux, le palmarès des médailles par État étant souvent utilisé à des fins de glorification du régime. Ainsi, en URSS, on pouvait lire dans la *Pravda*, à la suite des JO de Munich de 1972, que « les grandes victoires sportives de l'URSS sont la preuve que le socialisme est le système le mieux adapté à l'accomplissement physique et spirituel de l'homme ».

Au-delà de cette propagande, les JO ont souvent été utilisés à des fins de reconnaissance et de légitimation politique internationale. Ce fut notamment le cas en 1952 quand l'Allemagne et Israël furent intégrés (ou réintégrés) dans le mouvement olympique. Avec les JO de 2008, Pékin cherche à démontrer au reste du monde que la Chine est devenue un acteur international incontournable.

Les Jeux olympiques peuvent aussi être utilisés comme une arène de dénonciation, de revendication, de protestation ou de contestation. Ce fut le cas en 1956 à Melbourne lorsque l'Égypte, l'Irak et le Liban décidèrent de

boycotter les Jeux afin de protester contre l'action militaire de la France, du Royaume-Uni et d'Israël dans le canal de Suez. De leur côté l'Espagne, la Suisse et les Pays-Bas refusèrent d'y participer pour dénoncer l'intervention soviétique en Hongrie. Lors des Jeux de 1976 à Montréal, 22 pays africains refusèrent d'y participer pour protester contre la présence de la Nouvelle-Zélande. L'équipe de rugby néo-zélandaise continuait en effet à jouer contre l'Afrique du Sud dont le régime reposait sur l'apartheid.

À côté des États, d'autres acteurs ont utilisé les Jeux olympiques pour faire écho à leurs revendications. À Mexico, en 1968, de nombreuses actions eurent lieu autour de la question de la ségrégation raciale : ainsi les poings gantés vers le ciel et la tête baissée des deux athlètes noirs américains Tommie Smith et John Carlos¹, ou encore les athlètes américains arborant sur leur tenue l'inscription « Olympic Project for Human Right ». En 1972, les Jeux de Munich servirent pour leur part de théâtre dramatique aux actions terroristes du commando palestinien « Septembre noir », leur prise d'otages aboutissant à la mort de 11 athlètes israéliens.

Au-delà de l'utilisation des JO à des fins politiques, l'événement est souvent le miroir des rivalités interétatiques et des équilibres internationaux. Ainsi de la rivalité entre la Chine et Taïwan lors des JO de 1952 et de 1956, l'un des deux pays se retirant pour protester contre la présence de l'autre. De même, les rivalités Est-Ouest durant la guerre froide avec le boycottage des Jeux de Moscou par les pays occidentaux pour condamner l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, et le contre-boycottage – moins efficace de par la participation de la Roumanie de Ceausescu – des pays du bloc soviétique aux Jeux de Los Angeles en 1984.

Le boycott prend donc un sens politique particulier, sa mise en place ou son suivi par un État empêchant le pays hôte de retirer tous les bénéfices, sportifs et politiques, qu'il escomptait de la tenue des Jeux sur son territoire.

Le grand malentendu des JO de Pékin

Le cas des JO organisés à Pékin en 2008 est un parfait exemple de politisation de l'olympisme. Réuni à Moscou en 2001, le CIO, en choisissant Pékin plutôt que Paris, Toronto, Istanbul ou Osaka pour l'organisation de ces 29^e olympiades, avait clairement mis en avant sa volonté de réintégrer la Chine dans le concert des nations, espérant aussi voir cette nomination amener le pays à une meilleure prise en compte des droits humains et sociaux.

Les responsables chinois ne s'étaient-ils pas engagés à faire « d'énormes avancées » en matière de droits de l'homme si les JO se déroulaient en République populaire ? Le CIO n'avait pas manqué de rappeler aux autorités chinoises leurs engagements en attribuant les



© Droits réservés.

Malgré un dispositif policier important, le parcours de la flamme olympique à Paris, le 7 avril 2008, a été émaillé d'incidents qui ont provoqué l'ire des autorités chinoises.

Jeux à Pékin. La Chine devait aussi corriger ses lacunes en matière d'économie de services, d'urbanisme « durable » et d'environnement.

Mais, du côté chinois, cette nomination prit un tout autre sens. Pour les autorités, l'organisation des Jeux était avant tout l'occasion de montrer à la population chinoise et au monde entier que la Chine comptait désormais au rang des très grandes puissances.

Avec une arrière-pensée nationaliste, Pékin a souhaité faire de ces Jeux la vitrine de l'économie, de la nation et du sport chinois. L'attention portée par les autorités aux athlètes chinois depuis 2001 afin de tout mettre en œuvre pour leur assurer une écrasante victoire est à ce sujet impressionnante. Pour l'opinion publique et l'État chinois, les JO constituent un événement permettant d'exalter la fierté nationale et de symboliser le retour de la Chine dans « la cour des grands ». Les lacunes organisationnelles relatives à la pollution des villes et des sites olympiques, les promesses faites en matière de droits humains et sociaux ont été occultées, ce qui a créé un « grand malentendu »

¹ Ce geste fut condamné par le CIO qui exclura les deux athlètes à vie des JO pour avoir exprimé des opinions politiques dans le cadre des jeux, ce qui interdit la charte olympique.

avec les pays occidentaux dont certains ont menacé de boycotter les Jeux.

La question du boycott des JO de Pékin a vu le jour avec la question du Darfour, quand la Chine fut accusée, dès 2006-2007, de soutenir activement le gouvernement soudanais d'Omar al-Béchir, désigné par la communauté internationale comme le principal responsable de la crise humanitaire au Darfour. En Europe et aux États-Unis, de nombreuses voix – athlètes, artistes, intellectuels, responsables politiques – se firent alors entendre pour dénoncer l'organisation des Jeux à Pékin et réclamer leur boycott.

Le débat s'est déplacé sur la question du Tibet en mars 2008, suite aux émeutes intervenues dans cette région autonome de la Chine – qui ont rappelé au monde les conditions de vie des minorités chinoises. Leur répression brutale, largement relayée par les médias du monde entier, provoqua un nouveau mouvement d'opinion contre la participation aux Jeux de Pékin. La participation des sportifs ou des chefs d'État aux Jeux ou à la cérémonie d'ouverture fut alors remise en question. La tension se cristallisa lors du parcours de la flamme olympique, perturbé dans certains pays par des manifestations de soutien au Tibet et de protestation contre les Jeux de Pékin.

Ce débat s'est superposé à la question de la pollution en Chine, les ONG environnementales dénonçant le danger encouru par les athlètes de concourir dans un pays où les conditions atmosphériques sont calamiteuses et n'ont fait qu'empirer depuis la désignation de Pékin en 2001.

L'opinion internationale s'est également émue du problème des dissidents politiques chinois qui sont de plus en plus nombreux à être persécutés pour leurs positions ou pour leur soutien à des causes politiques. Blogueurs, journalistes, reporters, intellectuels, étudiants sont encore actuellement emprisonnés ou enfermés en hôpital psychiatrique en Chine.

Du point de vue occidental, la tenue des Jeux de Pékin est donc loin d'être envisagée avec le même enthousiasme qu'en Chine. À la fierté nationale des Chinois de pouvoir afficher une grandeur et une puissance retrouvées s'opposent certaines interrogations, voire la contestation sur la tenue des Jeux olympiques dans un pays qui n'a pas respecté ses engagements en matière de droits de l'homme et d'environnement, et dont la croissance économique vertigineuse est également prédatrice puisque source de pollution, d'inégalités et d'injustices.

À la contestation de la société civile de plus en plus sensible aux questions évoquées se heurte maintenant le pragmatisme des États, et du CIO, sur l'impossible rupture diplomatique avec ce géant économique qu'est la Chine.

Il est certain que d'une épreuve sportive aux revendications universelles, les Jeux olympiques sont devenus un événement international qui cristallise certains des principaux enjeux géopolitiques du moment.

Alexandre Schoepfer *

* Master 2 « Relations internationales et sécurité globale », université Montesquieu - Bordeaux IV.

Pour en savoir plus

- Pascal Boniface, « Le sport c'est la guerre. Géopolitique des Jeux olympiques », *Le Monde diplomatique*, août 2004, p. 3
- Dominique Maliesky, « Le comité international olympique, un acteur international », *Cahiers français*, n° 320, La Documentation française, Paris, 2004, pp. 33-37
- Site officiel du Mouvement olympique : www.olympic.org/fr/organisation/missions/charter_fr.asp (pour consulter la charte olympique)
- Site des Jeux de Pékin : www.jopekin2008.fr (pour toute information relative aux Jeux de 2008)